

Direction générale des entreprises  
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Arrêté du 3 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration  
du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 521-1 à L. 521-12 ;

Vu la loi no 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des Centres techniques industriels, modifiée par l'ordonnance no 58-1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959 ;

Vu l'arrêté du 27 juin 1962 portant transformation du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses en centre technique industriel ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2018 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Pierre BONNET est nommé membre du conseil d'administration du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses au titre de représentant des chefs d'entreprises en remplacement de Mme Agnès ROGER, démissionnaire.

Article 2

Le chef du service de l'industrie de la direction générale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 3 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef du service de l'industrie  
de la direction générale des entreprises,*  
JULIEN TOGNOLA